

- Associer les acteurs locaux pour construire, en concertation, des recommandations afin d'améliorer la gestion écologique locale,
- Désigner un élu et/ou un technicien référent sur le sujet de la biodiversité.

Dès lors, elle débutera la réalisation de son Atlas de la biodiversité communale et répondra à l'appel à projet 2023 de l'Office Français de la Biodiversité.

Visas :

Où l'exposé des motifs rapportés :

Vu la délibération n°ENV003-4793/18/BM du Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence en date du 13 décembre 2018 pour la création d'un Atlas de la Biodiversité métropolitain,
 Vu la délibération AGRI-001-1119921/CM du Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence relative à l'approbation d'une charte de la déclinaison de la biodiversité
 Vu que la ville de Venelles est engagée dans la réalisation d'un Agenda 2030 présenté en conseil municipal le 12 décembre dernier et que le 1^{er} défi de cet agenda est de connaître, préserver, développer la biodiversité en réalisant un Atlas de la Biodiversité
 Vu la labellisation de la commune « Territoire engagé pour la Nature » en 2022
 Vu l'appel à projet 2023 « Atlas de la biodiversité communale » publié par l'Office Français pour la Biodiversité le 16 janvier 2023,
 Vu que la Commune souhaite débuter en 2023 la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale s'inscrivant dans les enjeux de celui de la Métropole Aix-Marseille Provence

Le Conseil Municipal décide :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la charte de déclinaison de l'atlas métropolitain de la biodiversité
- **DE DÉSIGNER** Nicolas CONRAD comme élu référent sur le sujet de la biodiversité.

26 VOIX POUR : Arnaud MERCIER, Françoise WELLER, Alain QUARANTA, Marie SEDANO, Philippe DOREY, Cassandre DUPONT, David THUILLIER, Marie-Annick AUPEIX, Bernard ROUBY, Valérie BUSSO, Denis RUIZ, Sylvie ANDRE, Nicolas CONRAD, Virginie GINET, Dominique ALLIBERT, Lionel TCHAREKLIAN, Martine HENON, Serge EMERY, David FERNANDEZ, Thibault DEMARIA, Brigitte CORDARO, JEAN-CHARLES FIARD, Christiane TCHAREKLIAN, Alain SOLAZZI, Gisèle GEILING, Olivier BRUN.

3 VOIX CONTRE : Annie MOUTHIER, Jean-Yves SALVAT, Marie-Claire MORIN

Le Maire de Venelles,

Arnaud MERCIER



Certifié affiché du au

Le directeur général des services,

Philippe SANMARTIN

Accusé de réception en préfecture
 013-211301130-20230321-D2023_23-DE
 Date de télétransmission : 21/03/2023
 Date de réception préfecture : 21/03/2023